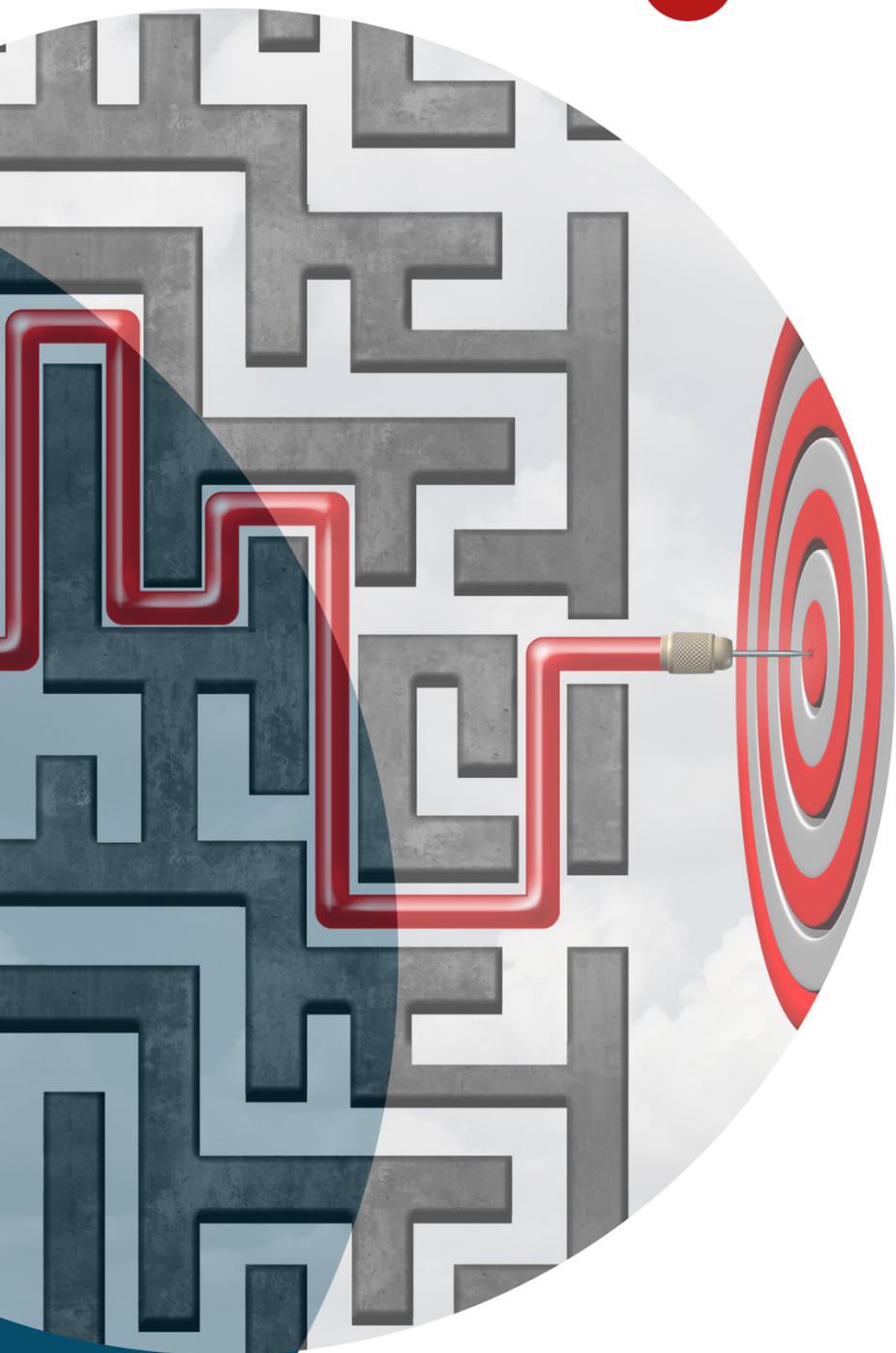




GUIDE MÉTHODOLOGIQUE



ÉVALUATION

Rédiger un référentiel

Le référentiel d'évaluation comme
étape de rédaction des
engagements Quartiers 2030

Décembre 2023

SOMMAIRE

03

PRÉAMBULE

Objectif de l'outil proposé
L'utilité d'un référentiel d'évaluation

07

BILAN - CONTRAT CADRE, QUELLE UTILITÉ ?

Evaluation de l'utilité du prochain contrat cadre
mise en perspective du bilan collectivement tiré de
l'utilité du présent contrat cadre

13

ÉTAPE 2 - QUESTIONS ÉVALUATIVES

Formulation de questions évaluatives, mise en
perspective du diagnostic et de l'identification
d'enjeux prioritaires resserrés

19

ÉTAPE 4 - GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Question évaluative sur la gouvernance, élaboration
d'un process d'évaluation, mis en perspective de la
préfiguration des modes de gouvernance et de
pilotage du contrat de ville

05

MISE EN PERSPECTIVE EN RÉSUMÉ

Mise en perspective de la rédaction d'un contrat
de ville et de celle d'un référentiel d'évaluation

10

ÉTAPE 1 - CONCERTATION

Elaboration d'un référentiel de concertation
Mise en perspective de la démarche de
concertation des habitant-es

16

ÉTAPE 3 - APPROFONDISSEMENT

Approfondissement des questions évaluatives et
structuration de la réponse, mis en perspective de
la déclinaison opérationnelle des enjeux
prioritaires

23

ÉTAPE 5 - RÉDACTION

Rédaction du référentiel d'évaluation mis en
perspective de la rédaction du contrat cadre
engagements quartiers 2030



L'OBJECTIF DE CET OUTIL MÉTHODOLOGIQUE

La politique de la ville est la politique publique qui fait le plus souvent l'objet d'une évaluation. La nouvelle génération de contrat de ville s'est d'ailleurs ponctuée de deux phases évaluatives, en milieu, puis en fin de parcours.

En 2018 et en 2022, Villes et Territoires a appuyé une majeure partie des collectivités dans la mise en œuvre d'une démarche évaluative. Si l'évaluation s'est avérée utile, elle n'en est pas moins restée complexe et chronophage. L'élaboration d'un référentiel d'évaluation, construit en amont du démarrage d'un contrat de ville, ne peut qu'en faciliter le déploiement. Cela permet de :

- s'approprier la plus-value et l'enjeu d'une évaluation pour donner du sens à l'évaluation et donc de passer d'une démarche subie, à une démarche porteuse et fédératrice.
- identifier les données qui alimenteront l'évaluation pour anticiper les modalités de leur production / transmission.
- Formaliser une démarche collaborative pour faciliter l'implication collaborative des partenaires du contrat de ville.

Avec l'appui de ce guide méthodologique, nous vous proposons quelques pistes d'action pour structurer et formaliser un référentiel d'évaluation.

Pour que vous puissiez aisément comprendre la logique que nous avons suivie pour l'élaborer cette trame de référentiel évaluatif, nous y adossons la dimension de l'évaluation à laquelle chaque étape de rédaction du prochain contrat de ville correspond.

Ce petit
icone



est un code couleur utilisé pour désigner, ce qui dans le document retrace les étapes d'élaboration du référentiel d'évaluation.



L'UTILITÉ D'UN RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

L'évaluation d'une politique publique et ici de l'action d'un contrat de ville se fonde sur plusieurs principes :

- elle est au service de l'action,
- elle éclaire le pilotage,
- elle s'inscrit dans la durée,
- elle contribue au débat public.

Une évaluation bien menée sert de multiples finalités :

- elle permet de comprendre et de produire de la connaissance,
- elle facilite l'appréciation des effets, voire de l'impact des actions menées,
- elle renforce l'améliore de la qualité et du fonctionnement des actions,
- elle donne du sens à l'implication partenariale et aux orientations stratégiques,
- elle mobilise, voire requalifie les acteurs et les partenaires.

Les deux phases d'évaluation de l'actuel contrat de ville ont démontré toute la complexité d'un exercice qui n'a pas relevé d'une démarche en continu. Elaborer un référentiel d'évaluation permet d'orienter en amont :

- le sens et la fonction conférés à cette démarche,
- la méthode collaborative qui va permettre de faciliter l'évaluation en l'alimentant de manière continue,
- Une démarche en continu, si elle est cadrée et appropriée par tou(te)s, offre un gain de temps au moment venu de réaliser une évaluation approfondie (les partenaires sont déjà engagés, les données sont produites, des temps de réflexion intermédiaires facilitent les réflexions, etc.).

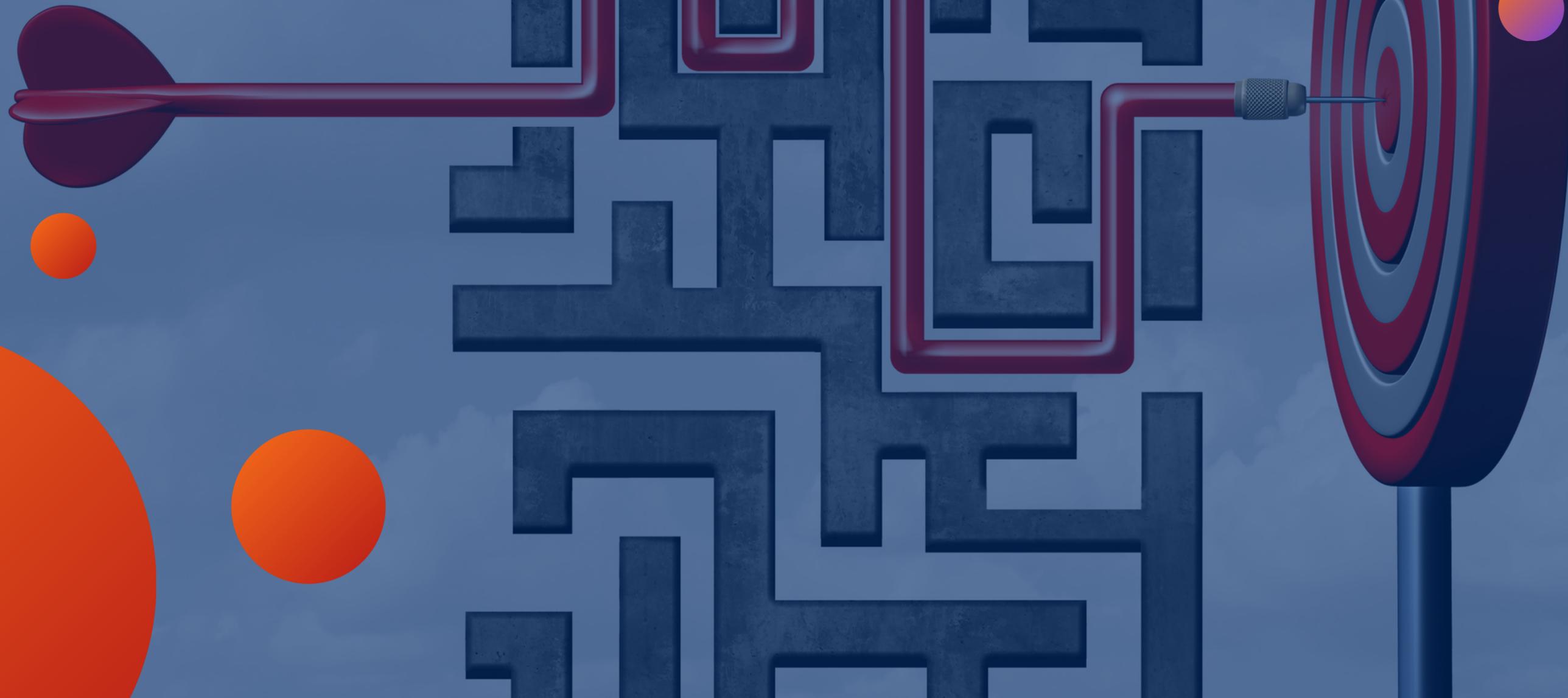
Si vous avez réfléchi et rédigé les différentes dimensions de l'évaluation au fur et à mesure de la préfiguration de vos Engagements quartiers 2030, la rédaction de votre référentiel d'évaluation est pour partie réalisée.



EN RÉSUMÉ

LES ÉTAPES DE RÉDACTION DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

MISES EN PERSPECTIVE DE L'ÉCRITURE DU CONTRAT DE VILLE



LES 5 ÉTAPES

D'ÉLABORATION D'UN RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

RÉDACTION DU CONTRAT DE VILLE

BILAN DU CONTRAT PASSÉ

Réflexion partagée sur la manière dont les partenaires se sont saisis, ont utilisé (ou pas) le contrat cadre : à qui et à quoi a-t-il servi ?*

RÉDACTION DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Si cette phase de réflexion n'induit pas de réelle étape en matière d'évaluation, elle peut, par la suite, faire l'objet d'une question évaluative

CONSULTATION CITOYENNE

Mise en perspective des enjeux prioritaires et des besoins exprimés par les habitant-es**

1 RÉFÉRENTIEL DE LA CONCERTATION

Etablir les bases d'une consultation régulière des habitant-es

IDENTIFICATION D'ENJEUX PRIORITAIRES

Identification d'enjeux prioritaires reserrés

2 FORMULATION DE QUESTIONS ÉVALUATIVES

Des questions évaluatives qui interrogent les enjeux prioritaires

CONCEPTION DE PROJETS

Déclinaison des priorités stratégiques en projets structurants

3 CONSTRUCTION DES QUESTIONS ÉVALUATIVES

Approfondissement, précision des questions évaluatives et élaboration d'un process

GOUVERNANCE ET PILOTAGE

Formalisation des modes de fonctionnement des Engagements quartiers 2030

4 QUESTION ÉVALUATIVE, ET PROCESS DE PILOTAGE DE L'ÉVALUATION

Formulation d'une question évaluative sur la gouvernance et le pilotage, et production d'indicateurs

LES CONTOURS DE L'ÉVALUATION

Sur la base des éléments produits au fur et à mesure, précision des contours de la démarche d'évaluation

5 RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

Rédaction consolidée du référentiel d'évaluation

Les étapes de la réflexion et de la rédaction du contrat cadre

Une construction progressive et conjointe d'un référentiel d'évaluation

* La préfiguration des futurs contrats de ville est l'occasion de resituer la place et la fonction de l'évaluation du contrat de ville. Les précédentes évaluations ont démontré que l'absence d'un référentiel produit au démarrage même du lancement d'un contrat de ville, complexifie et limite la démarche : recueil de données complexes, indicateurs difficiles à alimenter, mobilisation des partenaires relative ou chronophage, appropriation limitée et non partagée des conclusions de l'évaluation, etc.

** Consulter notre [guide méthodologique](#) en ligne. La démarche de concertation peut dépasser celle des habitant-es ; opérateurs, partenaires, acteurs locaux, peuvent également être ponctuellement mobilisés.

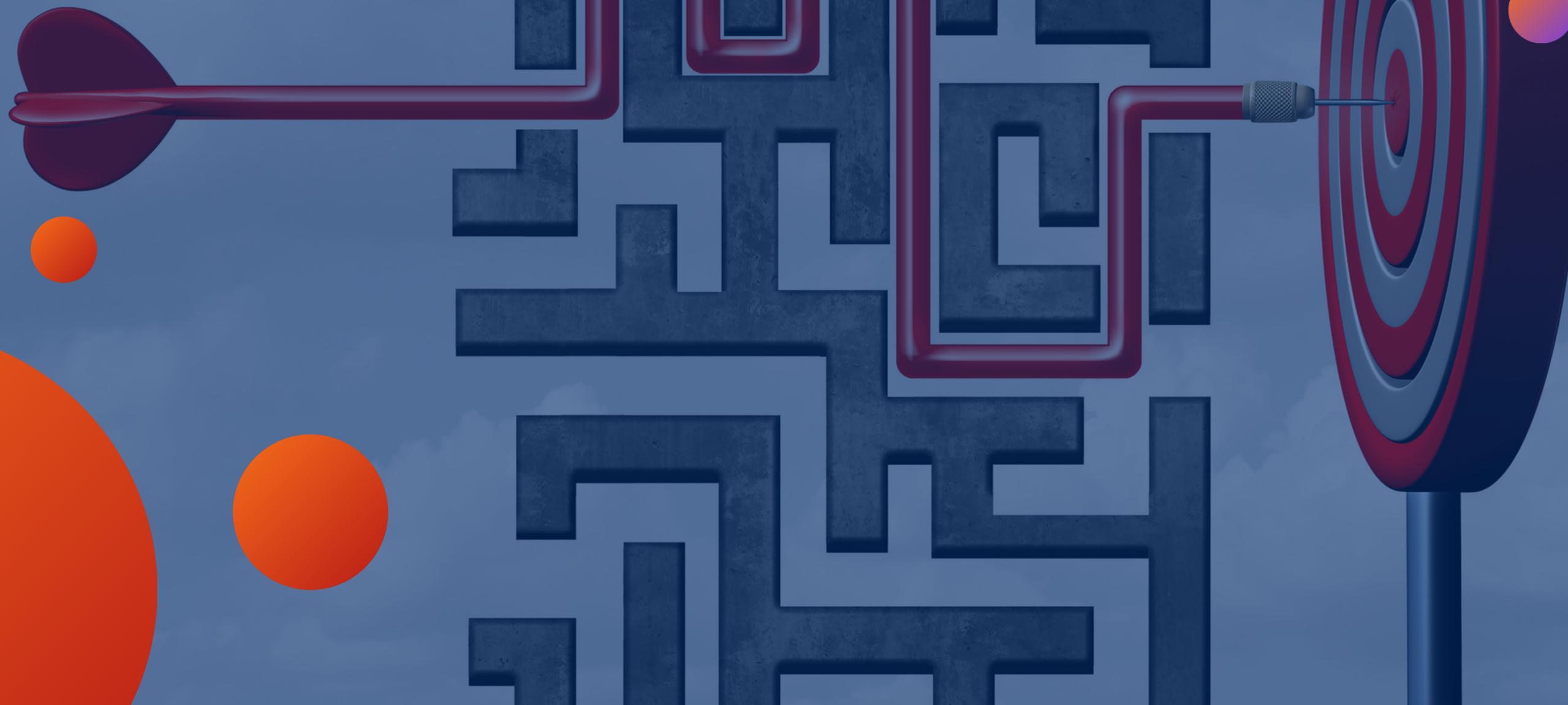


BILAN

ÉVALUATION DE L'UTILITÉ DU PROCHAIN CONTRAT CADRE

MISE EN PERSPECTIVE

DU BILAN COLLECTIVEMENT TIRÉ DE L'UTILITÉ DU PRÉSENT CONTRAT CADRE





Améliorer la fonction et la lisibilité du contrat cadre

COMMENT S'EST-ON SERVI

de la convention cadre (du document contrat de ville)

INTERROGER L'USAGE de l'actuel contrat de ville

- Comment est-il actuellement conçu ?
- En quoi le contrat de ville est-il un "outil" (stratégie politique ? Repère opérationnel ? Ressource et connaissance ? etc.).
- Combien de fois et à quelle(s) occasion(s) s'y est-on reporté ?
- Qu'est-ce qui a complexifié son utilisation (a-t-il été facile de s'y référer ?)
- Que ne voulons-nous pas que soit le futur contrat cadre ?
- Que voulons-nous que soit notre futur contrat cadre ?

Comment le rédiger en fonction de ces intention relatives à l'usage du document cadre ?



À QUOI

veut-on qu'il serve à l'avenir ?

INTERROGER L'UTILITÉ de l'actuel contrat de ville

- En quoi le contrat de ville de ville nous a-t-il été utile (a-t-il été utile de s'y référer) ?
- A quoi et comment veut-on qu'il serve ?
- Dans quelle(s) mesure(s), à quelle(s) condition(s) sa rédaction sera-t-elle utile ? A qui ?

Comment le rédiger en fonction de ces intention relatives à l'utilité du document cadre ?



À QUI

veut-on qu'il soit accessible / lisible ?

INTERROGER LA LISIBILITÉ de l'actuel contrat de ville

- A qui s'adresse notre actuel contrat de ville ?
- Qui s'y est déjà référé ? Elu-es politique de la ville ? Autres élu-es ? Technicien-nes de la politique de la ville ? Autres services ? Partenaires ? Associations ? Habitant-es du/des QPV ? Les autres habitant-es ?
- Pourquoi certaines familles d'acteurs ne s'en sont pas saisi ? Aurait-il été utile qu'ils s'en saisissent ?
- A qui veut-on qu'il s'adresse ?
- Veut-on faire des Engagements quartiers 2030 un outil de communication et de sensibilisation ? Auprès de quelle(s) famille(s) d'acteurs ?

Comment le rédiger en fonction de ces intention relatives à la lisibilité du document cadre ?





PHASE DE L'ÉVALUATION TRAVAILLÉE CONJOINTEMENT

Sur la base d'un bilan tiré de l'utilité du contrat de ville



QUESTION ÉVALUATIVE

QUESTION

En quoi le contrat de ville, tel que nous l'avons rédigé et conçu, a-t-il été utile ?

CRITÈRES D'ÉVALUATION

PRÉCISION DE LA QUESTION / CRITÈRE DE RÉPONSE POSITIVE À LA QUESTION

Si nous reprenons les questions précédemment posées :

- Que voulons-nous que soit notre futur contrat cadre ?
- A quoi et comment veut-on qu'il serve ?
- Dans quelle(s) mesure(s), à quelle(s) condition(s) sa rédaction sera-t-elle utile ? A qui ?
- A qui veut-on qu'il s'adresse ?
- Veut-on faire des Engagements quartiers 2030 un outil de communication et de sensibilisation ? Auprès de quelle(s) famille(s) d'acteurs ?

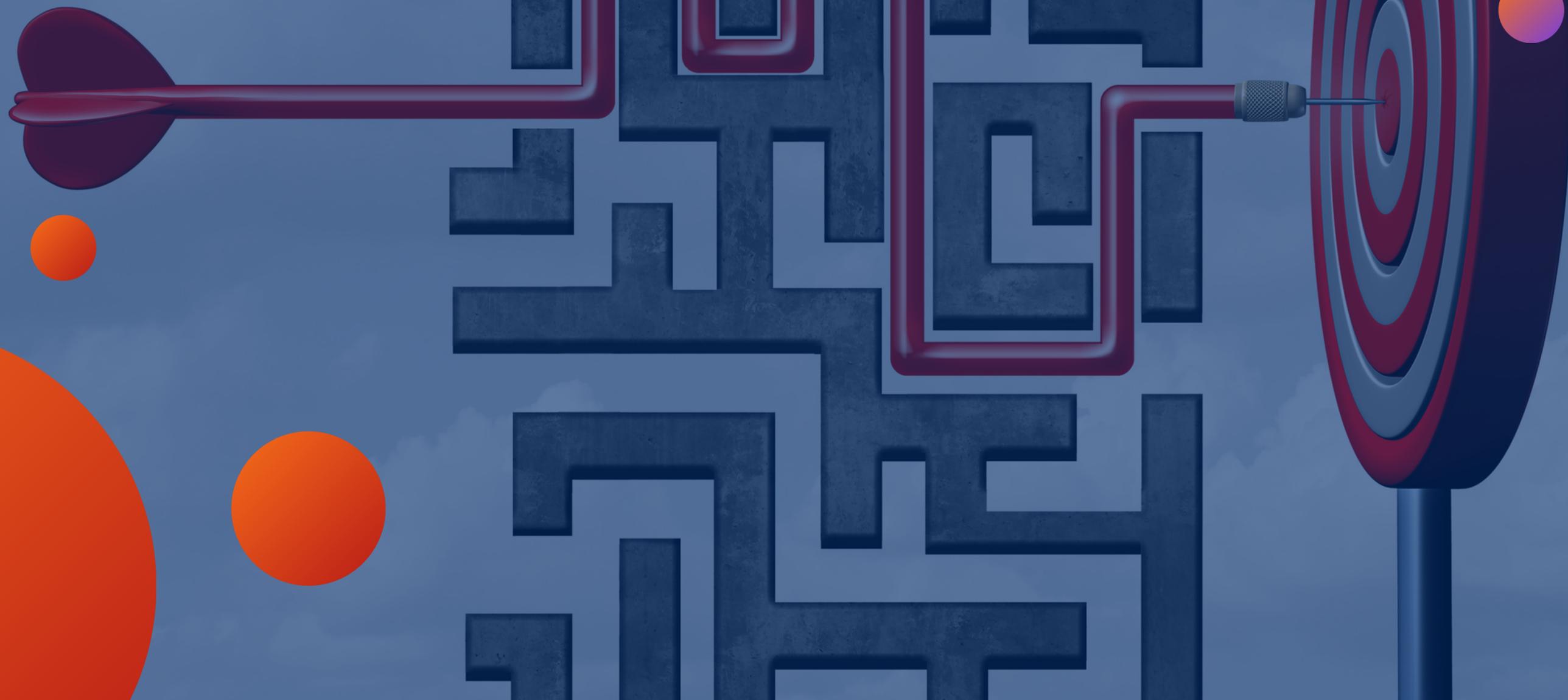
Les réponses formulées à ces questions peuvent servir de critères d'évaluation.

Les autres étapes de construction d'une question évaluative sont présentées par la suite (notamment page 17), et vous permettront d'approfondir la construction d'une question évaluative autour de la notion d'utilité du contrat de ville.

ÉTAPE 1

ÉLABORATION D'UN RÉFÉRENTIEL DE CONCERTATION

MISE EN PERSPECTIVE DE LA
DÉMARCHE DE CONCERTATION DES HABITANT-ES





CONSOLIDATION

des priorités au regard des conclusions de la concertation des habitant-es

Que votre concertation ait été réalisée avant le démarrage de votre travail partenarial de préfiguration, ou qu'elle intervienne en cours de démarche, la parole des citoyen-nés doit venir alimenter, questionner, renforcer, etc. les priorités retenues.

L'ENJEU D'UN CROISEMENT DE TROIS CHAMPS D'EXPERTISE

Les enjeux nationaux et locaux de conjuguer les trois types d'expertise est d'assurer la capacité de...

01

... Cibler au plus près les besoins des habitants des quartiers.

02

... Co-construire les réponses stratégiques et les actions qui en découlent, visant à améliorer concrètement et dans la durée les conditions de vie des habitants.

Expertise stratégique
Elu-es des collectivités locales,
Etat, bailleurs,
autres signataires du Contrat de Ville ...

Expertise technique
Services des collectivités,
Etat, bailleurs, équipements
...

Expertise du quotidien / d'usage
Habitants, usagers,
associations, conseils citoyens...





PHASE DE L'ÉVALUATION TRAVAILÉE CONJOINTEMENT

Sur la base d'un bilan tiré de cette phase de concertation citoyenne, formalisation d'une démarche partagée et durable de co-construction avec les habitant-es qui s'apparenterait à un "référentiel de la concertation".



POSER L'INTENTION

POURQUOI CONSULTER, CO-CONSTRUIRE, CO-PRODUIRE ?

- Quelle(s) sont les intention(s) de changement (pour l'amélioration des conditions de vie des habitant-es du QPV, en termes d'implication et de participation citoyenne) ?
- Quels sont les objectifs que vous vous fixez ? (Exemple : donner la parole au plus grand nombre).

INFORMATION ? CONSULTATION ? CO-PRODUCTION ? CO-DÉCISION ?

Chaque projet qui se veut participatif doit fixer au préalable la forme que va revêtir la participation : de l'information à la co-décision. Le degré d'implication choisi amène ensuite à des engagements de la part de chaque partie prenante :

- les élu-es s'engagent à : ...
- les associations s'engagent à : ...

A QUEL(S) MOMENT(S) ENGAGER DE LA PARTICIPATION ?

- Contexte : de manière pérenne ou ponctuelle, dans quel contexte mobilise-t-on la participation ?
- Objectif / intention : quels besoins, quels enjeux, quels objectifs ?
- Degré de participation souhaité (information, consultation, etc.) : information, consultation, concertation, co-construction, co-décision

QUEL(LE)S HABITANT(E)S MOBILISER ?

Pour chaque moment auquel investir la participation identification des publics :

- Quel(s) profil(s) ? , Quelle(s) représentativité(s) ? Quels acteurs relais / ressources pour la mobilisation des publics ?
- Les atouts sur lesquels s'appuyer, les freins à anticiper et les manières de les lever.

COMMENT S'Y PREND-ON ? COMMENT S'ORGANISE-T-ON ?

Pour chaque moment auquel investir la participation identification des publics :

- 1.Quand ? (Etablir un échéancier) 2.Où (hors les murs ? Dans des instances institutionnelles ?) 3. Comment ? 4. Définition des outils méthodologiques (enquête, espaces de dialogue, temps d'échanges, etc.) : communication auprès des publics, mobilisation des publics, facilitation / animation / appui à la participation, formalisation / transmission des recueils de parole, exploitation de la parole des habitant-es, retour fait aux habitant-es.

QUELLE PARTICIPATION ?

QUAND

QUI ?

PROCESS PARTAGÉ

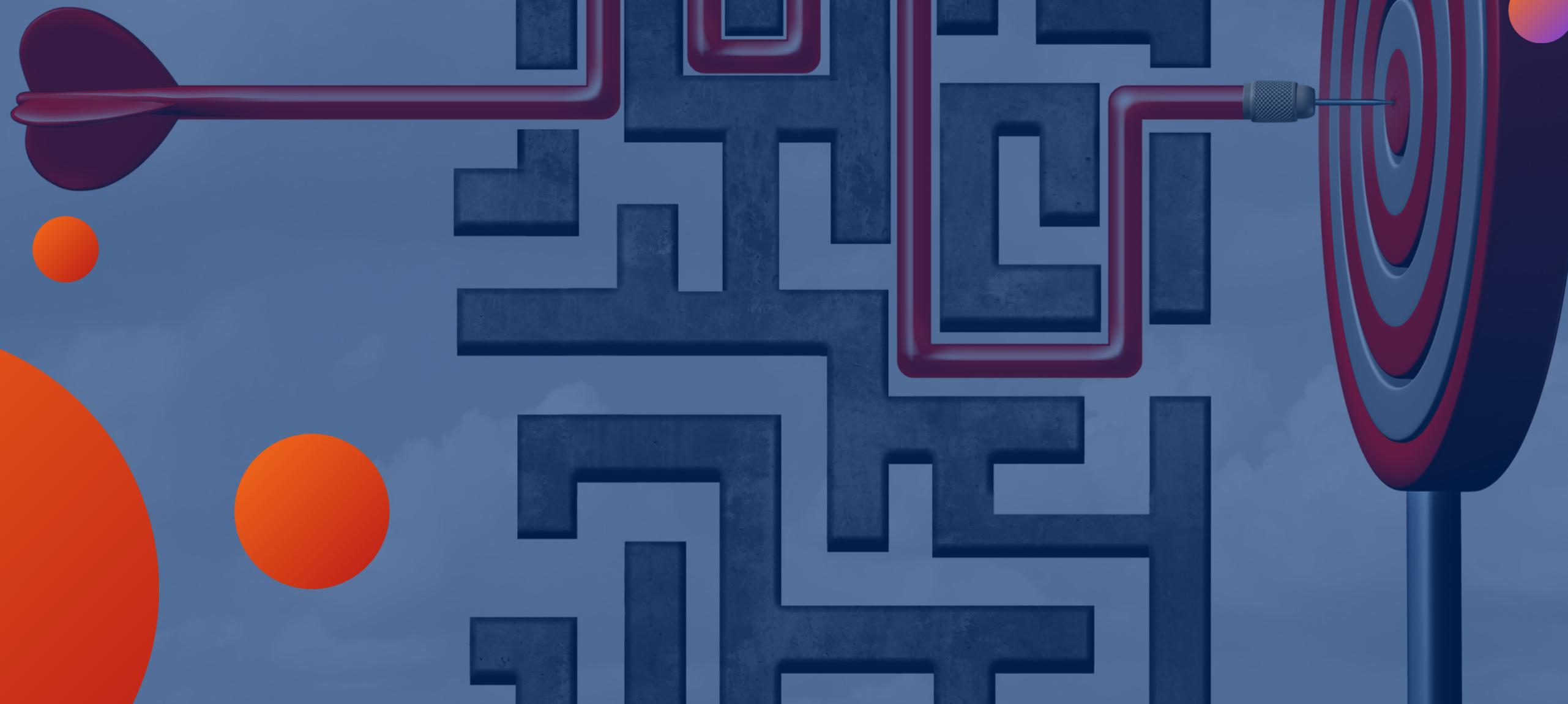


ÉTAPE 2

FORMULATION DE QUESTIONS ÉVALUATIVES

MISE EN PERSPECTIVE

DU DIAGNOSTIC ET DE L'IDENTIFICATION D'ENJEUX PRIORITAIRES RESSERRÉS

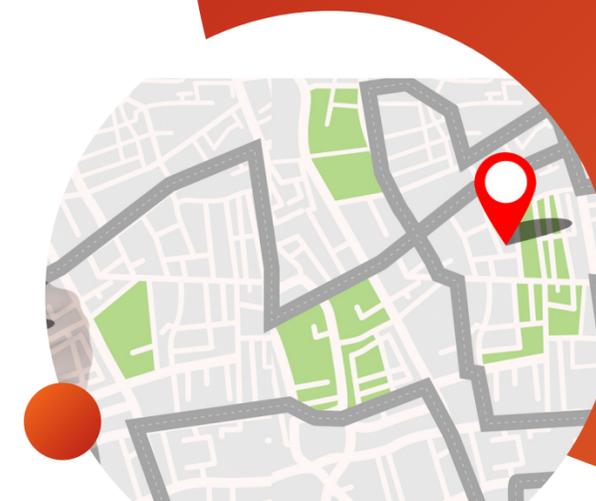




DIAGNOSTIC

Identifier les priorités au regard d'un diagnostic de territoire partagé

Des priorités resserrées qui seront retenues au regard d'un diagnostic partagé de territoire au croisement de (res)sources plurielles



LES RESSOURCES

à mobiliser pour actualiser le diagnostic de territoire

- Les évaluations du contrats de ville
- Les études récentes telles que les ABS (CCAS), études localisées santé, etc.
- Les données locales (mobilisation des partenaires pour les produire et les mutualiser dans ce travail de préfiguration.
- Etc.

L'EXPERTISE

des partenaires

- Chaque partenaire est mobilisé dans le contrat de ville pour son expertise sectorielle. Mobilisez-la.
- Si votre concertation citoyenne a déjà eu lieu, elle se pose comme une expertise d'usage essentielle à considérer.
- L'expertise d'usage des associations peut ici s'avérer très riche. il est possible d'envisager une mobilisation des associations à ce stade de la réflexion.
- Identification de la mobilisation du Droit commun durant toute la vie du contrat de ville.

LES PROJETS

de territoire et enjeux nationaux

- Pour favoriser la connexion entre les engagements quartiers 2030 et les politique de Droit commun (projet communal, intercommunal, départemental, régional, national), il est utile d'intégrer à cette phase de diagnostic l'identification des grands enjeux supra-locaux.
- Cette connexion entre les enjeux resserrés et ceux d'autres échelles de territoire, nécessite un travail préalable d'identification et de lecture des conventions, schémas de développement, projets de territoire qui concernent ou peuvent affecter le(s) QPV.





PHASE DE L'ÉVALUATION TRAVAILLÉE CONJOINTEMENT

Traduction du plan d'action en questions évaluatives. Le schéma ci-dessous vous présente la logique évaluative à suivre pour formuler une question évaluative en lien avec un ou plusieurs des enjeux stratégiques retenus pour votre contrat de ville



RAPPEL

Une question évaluative se distingue du contrôle, du simple suivi de l'opérationnel. Sa réponse doit être la résultante d'une lecture croisée entre plusieurs sources de données (quantitatives et qualitatives).

Pour faciliter la formulation d'une question évaluative et éviter de la réduire à une question relevant du simple suivi, introduisez votre question par des formules telles que " En quoi...?", "Dans quelle mesure... ?", "A quelles conditions pourrions-nous estimer que... le contrat de ville a-t-il contribué à... ?

DES QUESTIONS ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC VOS ENJEUX PRIORITAIRES

Dans la mesure où les questions évaluatives viennent questions la réponse à des objectifs fixés au démarrage du contrat de ville, privilégiez une ou plusieurs questions évaluatives qui sont en lien avec un ou plusieurs objectifs sous-tendus par vos les enjeux prioritaires retenus.



EXEMPLE

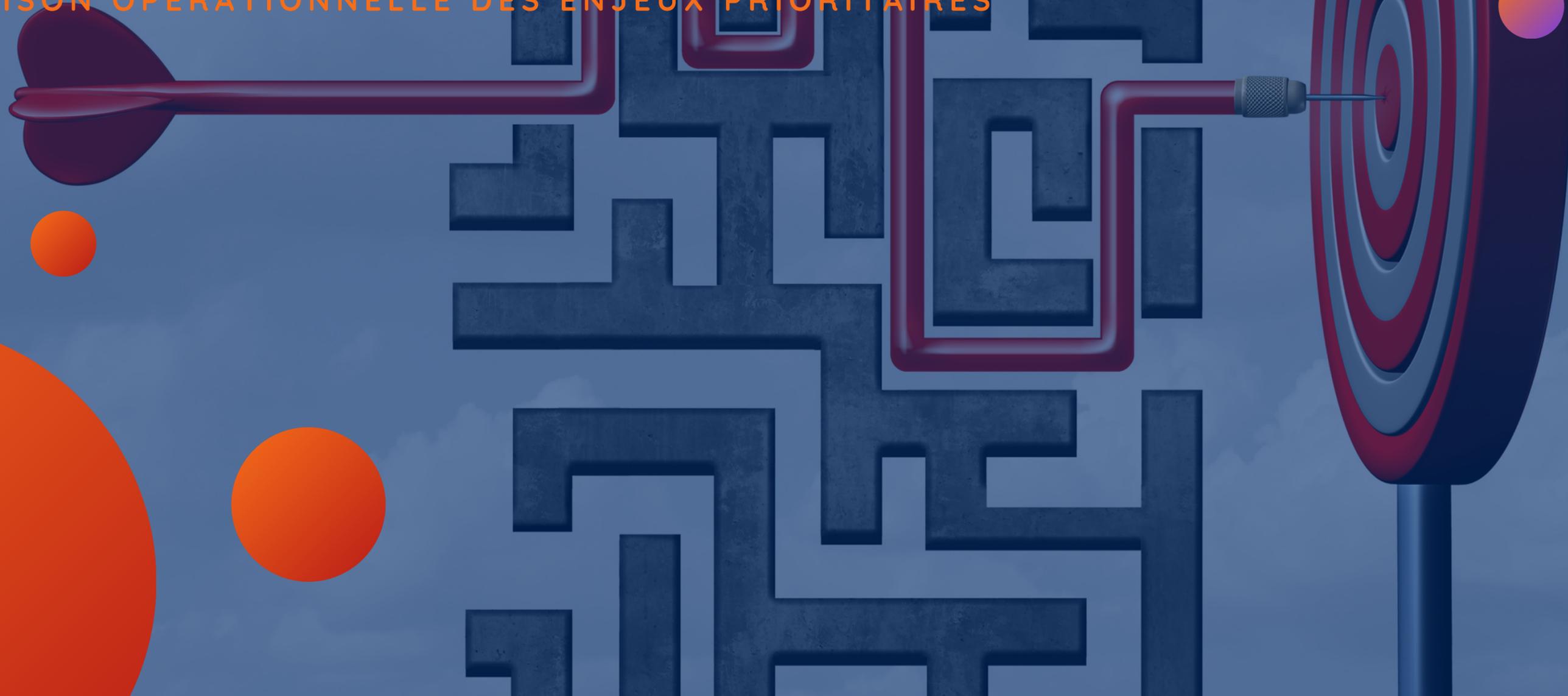
- Enjeu stratégique : favoriser la réussite éducative des élèves.
- Question évaluative : en quoi les actions éducatives engagées auront-elles contribué à renforcer l'implication des parents dans la réussite éducative de leurs enfants ?



ÉTAPE 3

APPROFONDISSEMENT DES QUESTIONS ÉVALUATIVES
ET STRUCTURATION DE LA RÉPONSE

MIS EN PERSPECTIVE DE LA
DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DES ENJEUX PRIORITAIRES





DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

Traduction des priorités en projets structurants

PLUSIEURS NIVEAUX DE RÉFLEXION

pour chaque enjeu stratégique

- La déclinaison d'un enjeu en champs d'action prioritaires à investir :
 - o au regard des besoins identifiés dans chaque QPV (diagnostic partenarial et paroles d'habitant-es)
 - o au regard des enjeux d'autres échelles géographiques ou institutionnelles de projet/schéma/plan territoriaux locaux (l'objectif étant de connecter l'action de la politique de la ville aux autres projets de territoires, la politique de la ville au droit commun).
- La déclinaison de chaque enjeu champs d'action prioritaires à investir en **types d'action à prioriser** (identification des objectifs, publics cibles, etc.) voire en quelques fiches actions structurantes.
- L'identification du **droit commun** pouvant être mobilisé et de l'articulation souhaitable avec les crédits mobilisés dans le cadre de la politique de la ville.
- L'identification des **opérateurs locaux « experts »** mobilisables, et des champs non-couverts pour lesquels il faudra prospecter.
- L'identification d'**actions préexistantes structurantes** qu'il serait souhaitable de soutenir via une CPO.
- L'identification de **l'ensemble des acteurs locaux qu'il sera souhaitable de mobiliser sur cet enjeu** lors des commissions thématiques (espaces d'échanges partenariaux) ou des temps partenariaux d'analyse partagée tout au long des 6 années que durera le contrat de ville.



EN AMONT

une lecture des conventions territoriales

Le/la chef.fe de projets

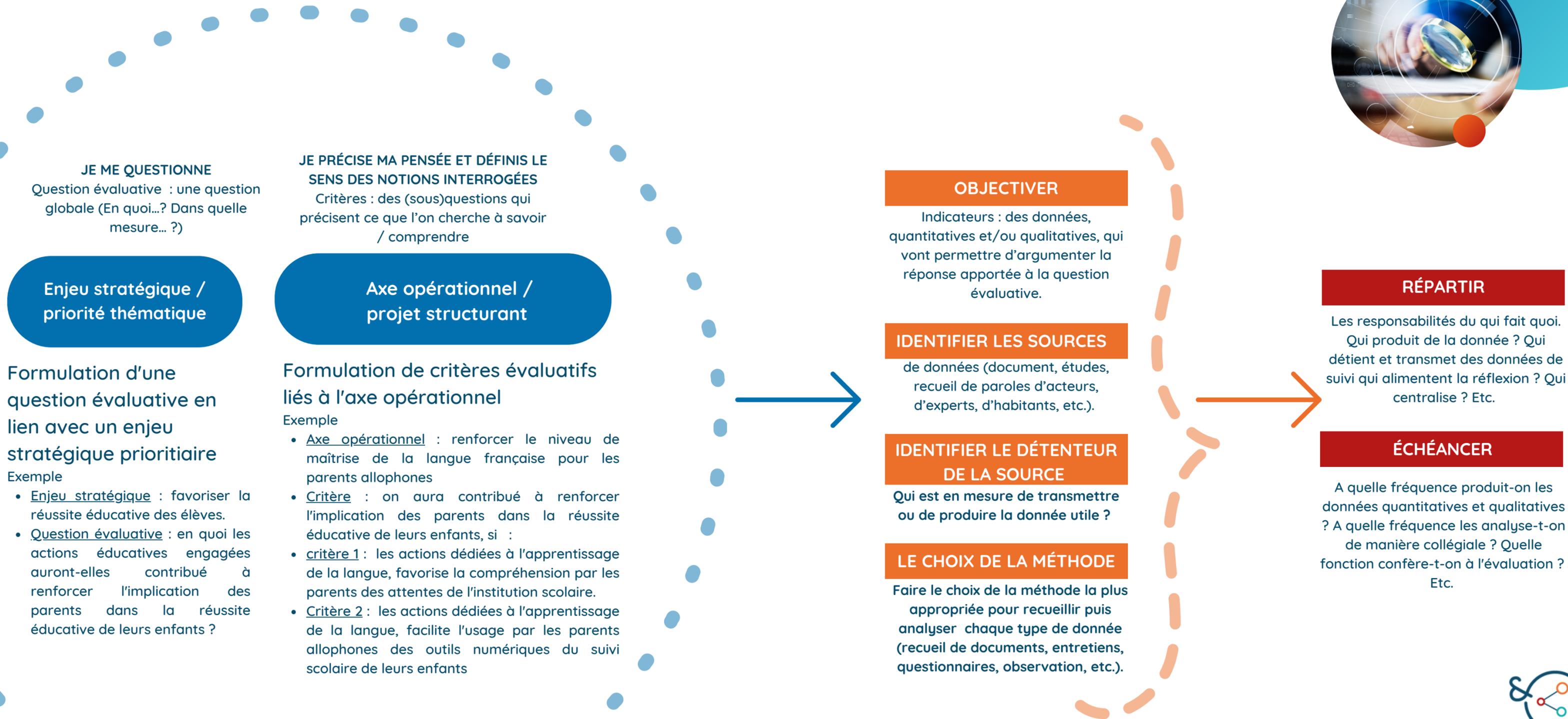
1. recueille auprès de sa collectivité et de ses partenaires du contrat de ville, toutes les conventions liées à des plans/schémas/projet de territoire liés aux thématiques dont relèvent les enjeux retenus.
2. Identifie dans chaque convention les enjeux qui peuvent venir croiser ceux retenus dans le cadre du futur contrat de ville de manière à faciliter la réflexion des partenaires présents lors de du temps de travail partenarial dédié à cette étape de préfiguration.
3. Prépare une présentation de la lecture croisée des paroles habitant-es et les met en perspective des enjeux précédemment retenus par les partenaires.





PHASE DE L'ÉVALUATION TRAVAILLÉE CONJOINTEMENT

Traduction du plan d'action en questions évaluatives. Le schéma ci-dessous vous présente la logique évaluative à suivre pour formuler une question évaluative en lien avec un ou plusieurs des enjeux stratégiques retenus pour votre contrat de ville



JE ME QUESTIONNE

Question évaluative : une question globale (En quoi...? Dans quelle mesure... ?)

Enjeu stratégique /
priorité thématique

Formulation d'une question évaluative en lien avec un enjeu stratégique prioritaire

Exemple

- Enjeu stratégique : favoriser la réussite éducative des élèves.
- Question évaluative : en quoi les actions éducatives engagées auront-elles contribué à renforcer l'implication des parents dans la réussite éducative de leurs enfants ?

JE PRÉCISE MA PENSÉE ET DÉFINIS LE SENS DES NOTIONS INTERROGÉES

Critères : des (sous)questions qui précisent ce que l'on cherche à savoir / comprendre

Axe opérationnel /
projet structurant

Formulation de critères évaluatifs liés à l'axe opérationnel

Exemple

- Axe opérationnel : renforcer le niveau de maîtrise de la langue française pour les parents allophones
- Critère : on aura contribué à renforcer l'implication des parents dans la réussite éducative de leurs enfants, si :
- critère 1 : les actions dédiées à l'apprentissage de la langue, favorise la compréhension par les parents des attentes de l'institution scolaire.
- Critère 2 : les actions dédiées à l'apprentissage de la langue, facilite l'usage par les parents allophones des outils numériques du suivi scolaire de leurs enfants

OBJECTIVER

Indicateurs : des données, quantitatives et/ou qualitatives, qui vont permettre d'argumenter la réponse apportée à la question évaluative.

IDENTIFIER LES SOURCES

de données (document, études, recueil de paroles d'acteurs, d'experts, d'habitants, etc.).

IDENTIFIER LE DÉTENTEUR DE LA SOURCE

Qui est en mesure de transmettre ou de produire la donnée utile ?

LE CHOIX DE LA MÉTHODE

Faire le choix de la méthode la plus appropriée pour recueillir puis analyser chaque type de donnée (recueil de documents, entretiens, questionnaires, observation, etc.).

RÉPARTIR

Les responsabilités du qui fait quoi. Qui produit de la donnée ? Qui détient et transmet des données de suivi qui alimentent la réflexion ? Qui centralise ? Etc.

ÉCHÉANCER

A quelle fréquence produit-on les données quantitatives et qualitatives ? A quelle fréquence les analyse-t-on de manière collégiale ? Quelle fonction confère-t-on à l'évaluation ? Etc.



ÉTAPE 4

QUESTION ÉVALUATIVE SUR LA GOUVERNANCE,
ÉLABORATION D'UN PROCESS D'ÉVALUATION

MIS EN PERSPECTIVE DE LA PRÉFIGURATION DES MODES DE
GOUVERNANCE ET DE PILOTAGE DU CONTRAT DE VILLE





PILOTAGE / GOUVERNANCE

Comment veut-on fonctionner ?

Cette dernière étape permet de formaliser les contours de fonctionnement des futurs engagements quartiers 2030 :

- Quel mode de gouvernance ?
- Quel pilotage ? Quel rôle du chef-fe de projets ?
- Quelle forme donner à la participation citoyenne ?



GOUVERNANCE

Une gouvernance articulée des différents dispositifs BOP 147 (Contrat de ville, PRE, etc.) mais également de l'ANRU, voire du CISPD/CLSPD ? Un COPIL mutualisé ? Des COPIL successifs avec préparation en COTECH mutualisé ?

Quel portage politique ?

PILOTAGE

- Animation du réseau partenarial - Des espaces d'échanges entre membres du COTECH ? Composés de qui ? A quelle fréquence ? Animés par qui ? Etc.
- Animation du réseau d'opérateurs - Quelles pratiques met-on en place pour favoriser l'interconnaissance, la mutualisation ou a minima la coopération entre opérateurs ? Les implique-t-on dans une analyse partagée du réalisé ? Comment les encourage-t-on à développer le pouvoir d'agir des habitant-es et une approche participation de la conception et mise en œuvre de leurs actions ?

PARTICIPATION CITOYENNE

Faites ici référence au travail sur le référentiel de la participation dont il est précédemment question dans ce guide méthodologique.

Pour rappel vous pouvez également consulter notre guide méthodologique sur la concertation des habitants et l'élaboration d'un référentiel de la participation. Cliquez [ici](#)





PHASE DE L'ÉVALUATION TRAVAILÉE CONJOINTEMENT

Formulation d'une question évaluative sur la gouvernance et le pilotage, et production d'indicateurs. Au moins un indicateur portera sur la place de la participation citoyenne dans cette gouvernance et ce pilotage.



JE ME QUESTIONNE

Une question globale (En quoi...? Dans quelle mesure... ?)

Question évaluative

Exemple :
En quoi la gouvernance et le fonctionnement du contrat de ville sont-ils suffisamment pertinents pour permettre d'atteindre les objectifs qui ont été fixés ?

JE PRÉCISE MA PENSÉE ET DÉFINIS LE SENS DES NOTIONS INTERROGÉES

Des (sous)questions qui précisent ce que l'on cherche à savoir / comprendre

Critères

Exemples :
1.... S'il y a eu un portage politique;
2.... Si les instances ont été efficaces.
3....Si l'ampleur de l'animation a été conséquente et de qualité.
4.... Si elle a permis d'assurer un certain degré d'innovation de la programmation.
5.Si elle a fait preuve de clarté dans ses choix.
6.Etc.

J'OBJECTIVE

Production des indicateurs et des données évaluative.

Indicateurs

Exemples :
1.Présence systématique des élus concernés dans les instances
2.La ville a-t-elle porté des projets ?
3.Niveau de représentativité adéquat (technicien ou directeur présent selon le niveau de décision de l'instance)
4.Le nombre de COPIL / COTECH
5.Les conclusions (décisions systématiquement prises) ont -elles été suivies ?
6.CR et relevé de décisions systématiquement validés ?
7.Etc.

J'IDENTIFIE MES SOURCES

Les sources de données (document, études, recueil de paroles d'acteurs, d'experts, d'habitants, etc.).

Données et leur source

Exemples :
1. Feuilles de présence et/ou CR
2.Entretiens auprès des partenaires
3.Tableaux de programmation annuelle.
4.Etc.

JE FAIS LE CHOIX DE MÉTHODE DE RECUEIL DE DONNÉES

Faire le choix de la méthode la plus appropriée pour recueillir puis analyser les données

Méthodologie

Exemples :
1.Réalisation d'une campagne d'entretiens
2.Analyse des comptes rendus
3. Entretiens auprès d'opérateurs qui émargent au contrat de ville
4.Recueil de données de suivi des actions
5.Etc.





PHASE DE L'ÉVALUATION TRAVAILÉE CONJOINTEMENT

Formalisation d'un process de production partenariale de données d'observation en continue



POSER LES OBJECTIFS

POURQUOI PRODUIRE / RECUEILLIR DES DONNÉES ?

Quels objectifs fixe-t-on collectivement à la démarche d'évaluation ?

IDENTIFIER LES DONNÉES

QUELLES DONNÉES ? POUR ÉCLAIRER QUOI ?

Au regard des objectifs fixés précédemment, et des questions évaluatives préalablement posées et construites, identifiez les données qu'il vous serait utile de recueillir, d'actualiser et d'analyser régulièrement.

SOURCES DES DONNÉES

QUI PRODUIT ET TRANSMET QUELLE(S) DONNÉE(S) ?

Identifiez clairement qui, parmi vos partenaires ou les acteurs locaux, est en mesure de produire chaque donnée retenue et sous quelle forme. Qui s'engage à produire quoi et selon quelle fréquence ? On peut produire une donnée mensuelle qui viendra, à terme, alimenter un diagnostic partagé annuel. On peut produire ou transmettre une donnée annuellement qui viendra alimenter l'évaluation à mi-parcours, etc. Le principe est de ne pas attendre la période d'évaluation ou de diagnostic pour produire et centraliser les données.

PROCESS PARTAGÉ

COMMENT S'Y PREND-ON ? COMMENT S'ORGANISE-T-ON ?

Formalisez clairement :

- les données en précisant les indicateurs qu'elles viennent alimenter (des données pôle emploi pour alimenter la thématique de l'évolution de l'accès à l'emploi par exemple)
- la répartition de la production de données (qui produit quoi)
- la fréquence de production / transmission (quand et tous les combien de temps la transmission de données est-elle fixée ?)
- la désignation de celui ou celle qui centralise les données et/ou la création d'un outil de recueil partagé (tableau Excel)
- la fréquence d'une analyse partagée de ces données.
- Mise en place d'un comité d'évaluation ? (Qui, pourquoi ? Comment ?)

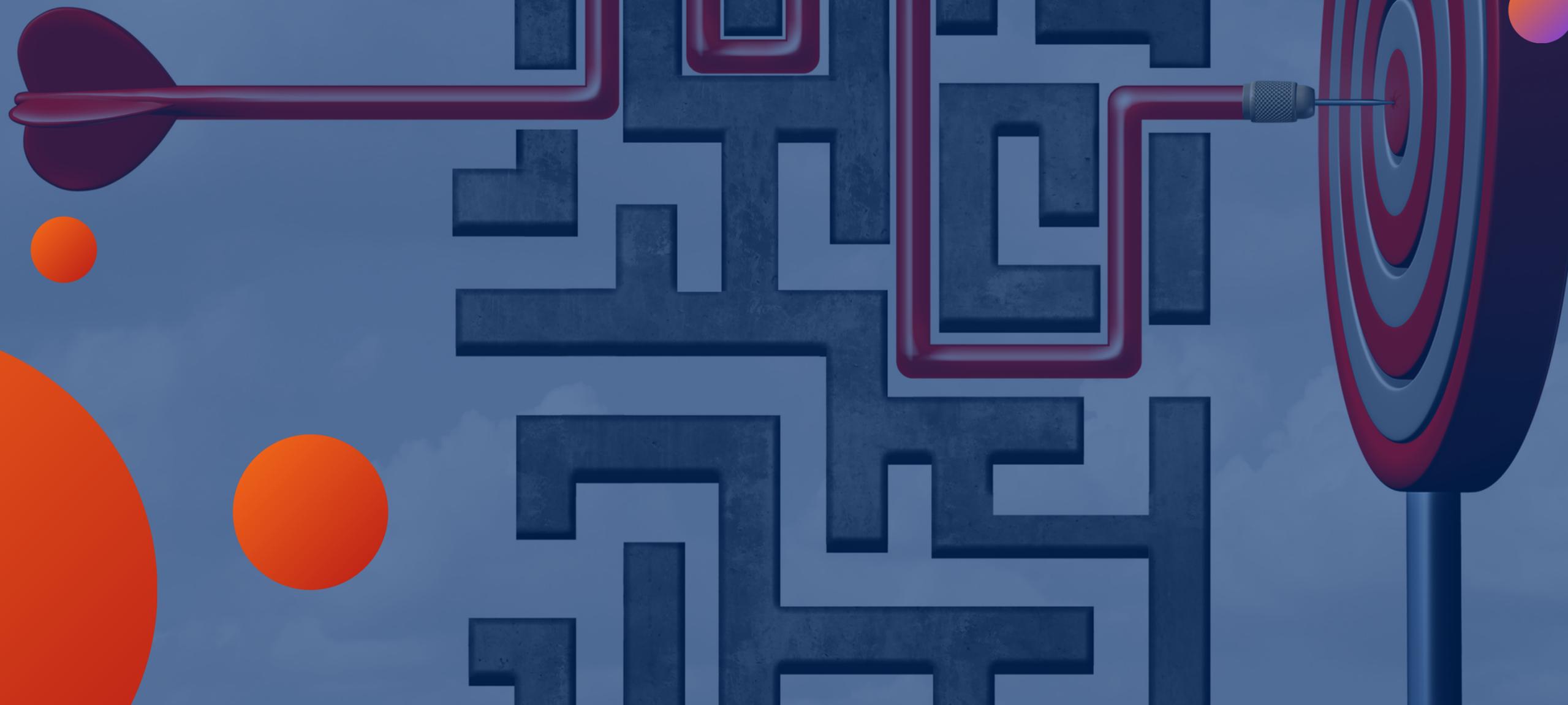


ÉTAPE 5

RÉDACTION DU RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

MIS EN PERSPECTIVE DE LA

RÉDACTION DU CONTRAT CADRE ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030





RÉDACTION DU CONTRAT DE VILLE

PRÉSENTATION DE SA STRUCTURATION



ÉTAPE 1

BILAN DE L'ACTUEL CONTRAT DE VILLE

- Comment s'est-on servi de la convention cadre (du document contrat de ville) ?
- A quoi veut-on que le contrat serve à l'avenir ?
- A qui veut-on qu'il soit accessible / lisible ?

ÉTAPE 2

DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET IDENTIFICATION DES NOUVELLES PRIORITÉS

- Identifier / exploiter les ressources disponibles pour actualiser le diagnostic de territoire
- Identification des experts et partenaires et les mobiliser pour identifier les priorités du prochain contrat de ville
- Travailler l'articulation entre le futur contrat de ville et les autres politiques publiques, les projets de territoire à d'autres échelles

ÉTAPE 3

CONSOLIDATION DES ORIENTATIONS

- Consolider les orientations thématiques au regard des conclusions de la concertation habitantes
- Consolider les orientations au regard d'une lecture croisée de trois niveaux d'expertise : citoyenne, politique, technique

ÉTAPE 4

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE

- Une déclinaison opérationnelle par le biais de groupe d'experts thématiques
- Une déclinaison opérationnelle au regard des articulations possibles avec d'autres niveaux d'intervention / politiques publiques déclinées localement





RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

PRÉSENTATION DE SA STRUCTURATION / RÉDACTION



ÉTAPE 1

RÉDACTION DU CADRE GÉNÉRAL / DES GRANDS PRINCIPES

- Les fonctions que l'on confère collectivement à l'évaluation et les objectifs que l'on se fixe
- Les engagements respectifs
- L'organisation de la démarche (qui fait quoi ? un COTECH de suivi ? Quel pilotage de la démarche ? Quelle place pour les habitant-es, pour les associations ?)

ÉTAPE 2

DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET CONTEXTE

- Choix partenarial de quelques données de contexte à alimenter chaque année
- Identification des sources de données (et les partenaires qui en sont détenteurs)
- Elaboration d'un outil partagé de répertoire de ces données annuellement actualisée par chaque partenaire (outil type Excel).
- Echancier : fréquence et la date à laquelle chaque partenaire s'engage à alimenter l'outil partagé.

ÉTAPE 3

FORMULATION DES QUESTIONS ÉVALUATIVES

- Choix puis formulation collégiale des questions évaluatives
- Construction des critères, des indicateurs, identification des sources de données et choix des méthodes de recueil des données
- Identification de la manière dont chaque partenaire peut participer à alimenter chaque année les indicateurs
- Formalisation de la manière dont les porteurs de projet peuvent alimenter (via un recueil de parole auprès de leurs bénéficiaires) les indicateurs qui relèvent de critères qualitatifs
- Echancier : fréquence et date à laquelle les partenaires transmettent les données qui viendront alimenter les indicateurs

ÉTAPE 4

CONCERTATION DES HABITANT-ES

- Choix des thématiques à soumettre aux habitants chaque année auront déjà été établies
- Identification des acteurs de proximité possiblement mobilisables pour participer ou prendre en charge le recueil de la parole des habitant-es
- Echancier la production de données qualitative, leur transmission, leur exploitation / analyse





RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

GRILLE OUTIL POUR STRUCTURER LA RÉFLEXION ET L'ÉCRITURE



QUESTION ÉVALUATIVE 1 En quoi, dans quelle mesure, à quelle condition, le contrat de ville aura-t-il contribué à... ?	CRITÈRES D'ÉVALUATION Il y aura contribué si...	INDICATEURS Les données objectives sur lesquelles se basées pour argumenter les critères	DONNÉES ET SOURCES Les données nécessaires à recueillir	MODALITÉS DE PRODUCTION DE CHAQUE DONNÉE
En quoi, dans quelle mesure, à quelle condition, le contrat de ville aura-t-il contribué à... ?	Critère 1	Indicateurs pour critère 1	Source de données pour critère 1	<p>Si la donnée existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui la détient ? • Quel acteur ou partenaire la détient ? • Fréquence de production puis de transmission de la donnée • Sous quelle forme (fichiers PDF ? Excel partagé ? ...) • A qui ? • Fréquence de production puis de transmission de la donnée <p>Si la donnée n'existe pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comment décide-t-on de la produire ? (diagnostic ou analyse partenariale partagée ? Enquête de terrain ? Fiche évaluative qualitative auprès des partenaires ? Des porteurs de projets ? Etc.) • Fréquence de production puis de transmission de la donnée
	Critère 2	Indicateurs pour critère 2	Source de données pour critère 2	<p>Si la donnée existe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qui la détient ? • Quel acteur ou partenaire la détient ? • Fréquence de production puis de transmission de la donnée • Sous quelle forme (fichiers PDF ? Excel partagé ? ...) • A qui ? • Fréquence de production puis de transmission de la donnée <p>Si la donnée n'existe pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comment décide-t-on de la produire ? (diagnostic ou analyse partenariale partagée ? Enquête de terrain ? Fiche évaluative qualitative auprès des partenaires ? Des porteurs de projets ? Etc.) • Fréquence de production puis de transmission de la donnée
	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.
QUESTION ÉVALUATIVE 2 En quoi, dans quelle mesure, à quelle condition, le contrat de ville aura-t-il contribué à... ?	CRITÈRES D'ÉVALUATION Il y aura contribué si...	INDICATEURS Les données objectives sur lesquelles se basées pour argumenter les critères	DONNÉES ET SOURCES Les données nécessaires à recueillir	MODALITÉS DE PRODUCTION DE CHAQUE DONNÉE
En quoi, dans quelle mesure, à quelle condition, le contrat de ville aura-t-il contribué à... ?	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.
	Etc.	Etc.	Etc.	Etc.





RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

GRILLE OUTIL POUR STRUCTURER LA RÉFLEXION ET L'ÉCRITURE



QUOI	QUI ?	MISSION / RÔLE	COMMENT ? FRÉQUENCE	ÉCHÉANCIER
La gouvernance			Se réunit tous les combien de temps ?	
Le pilotage				
La coordination				

- Qui centralise le recueil de données ?
- A quelle fréquence et comment les données transmises ou produites sont-elles exploitées ?
- Attend-on la période formelle d'évaluation (mi-parcours / fin de parcours) pour exploiter cette matière quantitative et qualitative ?
- Confère-t-on un rôle aux partenaires institutionnels, aux porteurs de projet, aux habitats, dans une démarche d'évaluation au long court ?
- Quel est notre échéancier prévisionnel sur 6 ans ?





CONTACT

Villes et Territoires Occitanie

Centre de ressources en politique de la ville et cohésion des territoires

Cécile NONIN, Directrice

cecile.nonin@villes-et-territoires.fr

[Contactez-nous](#)

www.villes-et-territoires.fr